

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 mai 2011

TAJ CONTRIBUE AU SECOND RAPPORT WARSMANN SUR LA SIMPLIFICATION DU DROIT ET PARTICIPE AUX ASSISES NATIONALES DE LA SIMPLIFICATION

Comme en 2008, Taj a été auditionné par la Commission des lois présidée par Jean-Luc Warsmann, dans le cadre du deuxième volet du rapport sur la simplification de droit, remis au Président de la République le 29 avril dernier.

A cette occasion, **Gianmarco Monsellato**, Managing partner de Taj et **Michel Aujean**, associé et ancien directeur des analyses et politiques fiscales à la Commission européenne, ont apporté leur contribution à l'élaboration du second rapport de la mission Warsmann avec **neuf propositions d'actions visant à simplifier la législation TVA.**

Ces neuf propositions d'actions peuvent être consultées sur le blog de Taj : <http://taj-strategie.fr/>

Les recommandations de Taj en matière de simplification du cadre réglementaire des entreprises ont d'ailleurs pu être présentées, à travers le rapport Warsmann, dans le cadre des Assises Nationales de la Simplification organisées par le Secrétaire d'Etat chargé des PME, Frédéric Lefebvre, le 29 avril dernier.

Gianmarco Monsellato a pu, à l'occasion d'une table ronde, rappeler l'importance « *d'une simplification de la législation notamment pour renforcer la sécurité juridique des opérateurs* ».

Gianmarco Monsellato et Michel Aujean sont disponibles pour répondre à vos questions et commenter les contributions de Taj en matière de simplification de la législation TVA.

Contacts presse Vae Solis Corporate :
Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Jessica Lefebvre - 01 53 92 80 16

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 370 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about.